



- URPHE commune
- URPHE des zones et secteurs
- Espace public classé au titre de l'art. L.130-1
- Haie protégée au titre de l'art. L.123-1-5
- Édifice protégé au titre de l'art. L.123-1-5
- Espace protégé au titre de l'art. L.123-1-5
- 1 : Aménagement d'un voirie de 100 m²
- 2 : Aménagement d'un voirie de 500 m²
- 3 : Aménagement d'un voirie de 1000 m²
- 4 : Aménagement d'un voirie de 2000 m²
- 5 : Aménagement d'un voirie de 5000 m²
- 6 : Aménagement d'un voirie de 10000 m²
- 7 : Aménagement d'un voirie de 20000 m²
- 8 : Aménagement d'un voirie de 50000 m²
- 9 : Aménagement d'un voirie de 100000 m²
- 10 : Aménagement d'un voirie de 200000 m²
- 11 : Aménagement d'un voirie de 500000 m²
- 12 : Aménagement d'un voirie de 1000000 m²
- Ligne électrique - Servitude d
- Périimètre de protection des castings d'eau
- Captage du Solaire (S2 - servitude AS7)
- Bandes courtilles à l'art. L.111-4
- Zone affectée par le bail sollicité au titre de l'art. L.111-4
- Bâtiment transformable en habitat
- Monument Historique servitude AC7
- Équipement de la Commune servitude 77

- Légende simplifiée des zones et secteurs**
- A : Secteur de développement de l'activité agricole
 - Ap : Secteur agricole intégrant une servitude ASI
 - N : Secteur naturel
 - Np : Secteur naturel intégrant une servitude ASI
 - U : Secteur urbain
 - Up : Secteur urbain de centrebourg soumis à projet d'ensemble
 - 1AU : Espace destiné à être urbanisé
 - 1AUe : Espace destiné à être urbanisé pour une vocation de commerce et ou services de proximité / commerce
 - 2AU : Espace destiné à être urbanisé librement
- Cette légende a été mise à jour de valeur réglementaire. Il s'agit d'un outil d'aide à la lecture de plan. Les dispositions réglementaires des zones et secteurs sont définies dans le règlement écrit.*

COMMUNE DE Grainville-sur-Odon

Plan Local d'Urbanisme
Modification simplifiée n°1
4. Règlement
4.b. Règlement graphique - 1/2 500

APPROBATION

Vo pour être annexé à la délibération du conseil municipal du :

Le Maire, Monsieur Emmanuel MAURICE



Émergence
 1000 Rue de la République
 54100 LORRAINE
 Tél : 03 83 33 33 33
 Fax : 03 83 33 33 34
 Email : info@emergence-urbanisme.com